Alto

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBARÈS & LAGRAVE

JANVIER 2023

#104

Ambarès & Lagrave

VOTRE MAIRIE S'ENGAGE POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

OBJECTIF : 10% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

SUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Ambarès & Lagrave
VIVRE LA VILLE, *VIBRER* PRESQU'ÎLE

Photorama

Retour en images sur quelques temps forts de la vie collective ambarésienne, ces dernières semaines...

27/09 - Rencontres emploi : 1ère édition du «job dating» organisé par la Direction Attractivité du Territoire de la Ville

27/09 - Inauguration ENVIE : Inauguration du réseau d'entreprise d'insertion qui développe des solutions d'économie circulaire et solidaire autour du matériel médical.

7/10 - Semaine Bleue : semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Nombreuses animations organisées par le CCAS (atelier numérique, cinéma...)

10/10 - Semaine du goût : Au programme, menus spéciaux pour découvrir de nouvelles saveurs et de nombreuses animations autour de l'alimentation.

26/10 – Création de la délégation de service public entre Bordeaux métropole et Keolis prenant en compte une offre plus conséquente et adaptée aux Ambarésiens.

11/10 – Résidence Général de Gaulle aménagements paysagers et travaux de voirie pour un meilleur cadre de vie

10/11 - Patrimoine architecturale : Chantier de rénovation de la vieille halle et de église : toitures, corniches, colonnes de pierre font peau neuve

11/11 - Cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 en présence des associations des anciens combattants et des élèves du collège Claude Massé, avec la participation de l'Harmonie.

14 -18 /11- Chantier d'insertion jeunes
au complexe sportif Lachaze, organisé les Services Prévention et Sports de la Ville avec Bordeaux Métropole et le PRADO.

30/11 - L'arbre en fête - Ecole F Auboin
Distribution de jeunes plants d'arbres fruitiers et de composteurs à tous les habitants. Opération en partenariat avec Bordeaux Métropole.

3/12 - Marché de Noël artisanal et solidaire
Associations et artisans locaux se sont donnés rendez-vous place de la Victoire

31/12 - Réveillon solidaire
Ambiance des années 80 pour le réveillon solidaire proposé par le Centre Socioculturel Danielle Mitterrand et l'association Ma Ville Mon Avenir.

Sommaire

P. 4 - 5 ACTUALITÉS
Mutuelle communale
Nouvelle brigade de gendarmerie
Recensement 2023
Enquête seniors
Trier devient plus facile !

P. 6 - 7 ZOOM
Plan de sobriété énergétique

P. 8
Aménagements pour une mobilité responsable

P. 9 VIE ÉCONOMIQUE
Réhabilitation de la place Raoul Gazillon
Bienvenue aux nouveaux commerçants

P. 10 PETITE ENFANCE ET ÉDUCATION
Soutien aux parents d'élèves du collège
Inauguration du 1er Dispositif d'Autorégulation de Gironde à l'école de La Gorp
Inscriptions scolaires 2023-2024
Des accueils occasionnels proposés par le Service d'Accueil Familial (SAF)

P. 11 - 13 DÉMOCRATIE CONTINUE
Budgets participatifs
Skatepark
Projet ZAC A
Consultations citoyennes 1er trimestre 2023
Conseils de Quartiers 2023

P. 14 LOISIRS
Section Roller As Ambarès
Archives Bordeaux métropole
Nouvelle saison culturelle et festive

P. 15 EXPRESSION POLITIQUE

ALTO - Magazine municipal de la ville d'Ambarès-et-Lagrave
n° 104 - Janvier 2023 - 16 pages

Directeur de la publication : Nordine Guendez

Rédaction et conception graphique : Service communication - Crédit photos : service communication (sauf mention spéciale) / Distribution : Distriscoop / Tirage : 8200 exemplaires imprimés sur papier PEFC / Impression : BLF Impression - Dépôt légal à parution

Mairie d'Ambarès-et-Lagrave,
18 place de la Victoire
33440 Ambarès-et-Lagrave

Tél. : 05 56 77 34 77
Fax : 05 56 77 34 78
mairie@ambaresetlagrave.fr

Edito

30/11. Cérémonie de remerciements aux ateliers Arts plastiques de l'AALC et aux services de Bordeaux Métropole pour l'opération des «Champibarès fous».

Chères Ambarésiennes,
Chers Ambarésiens,

A l'aube d'une année nouvelle, permettez-moi tout d'abord de vous adresser, personnellement et au nom du conseil municipal, tous mes vœux de bonheur et de réussite dans vos projets.

J'espère bien sûr en un monde plus juste, cultivant la paix et l'amitié entre les peuples, portant haut les préoccupations environnementales et écologiques pour offrir un avenir aux jeunes générations.

Je formule ces vœux, mais je veux agir ici, à Ambarès-et-Lagrave, pour améliorer le quotidien que nous partageons. C'est ma priorité. Rassembler tous les acteurs, citoyens, engagés associatifs, agents de la Ville et de la métropole, élus, autour d'une ambition commune est ma façon de concevoir la politique locale.

La démocratie se cultive chaque jour, elle doit écouter, porter des projets innovants, proposer des améliorations et se préoccuper de l'avenir.

Le plan de sobriété énergétique que nous présentons dans ce numéro en est une illustration. Il implique les services de la ville, les établissements scolaires et éducatifs, les associations, mais ne sera complet que si nous tous y contribuons tous à titre personnel.

L'avenir d'Ambarès-et-Lagrave est notre histoire commune. Pour le construire, avec mon équipe, j'ai choisi une méthode : la démocratie continue. Celle des conseils de quartiers, des budgets participatifs, de l'interpellation citoyenne, celle des réunions publiques, des concertations sur les projets d'urbanisme, des votations.
Une boîte à outils qui vous permet d'agir concrètement sur la ville que nous voulons développer. Nous sommes tous, chacun dans notre rôle, des acteurs de notre devenir.

Mais en ce mois de janvier, je pense à ceux qui, fragiles ou malades, sont dans la peine, ont besoin de notre soutien et aussi à ceux qui œuvrent quotidiennement pour nous protéger, nos gendarmes, nos pompiers, à celles et ceux qui tissent le dynamisme de notre cité qu'ils soient bénévoles de nos associations, enseignants de nos écoles ou commerçants de nos quartiers.

Alors ensemble, faisons fleurir nos idées pour faire ville commune. Faisons-nous confiance.

Belle et douce année 2023 !

Fidèlement vôtre.
Nordine Guendez

Actualités

Mutuelle communale :
Nouvelles dates de permanence

« MA COMMUNE MA SANTÉ » est un dispositif social et solidaire pour TOUS les Ambarésiens avec un objectif : améliorer l'accès aux soins. La Ville a signé une convention de partenariat entre le CCAS et ACTIOM (association d'assurés ayant pour mission de lutter contre le renoncement à une mutuelle santé) pour vous permettre de bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée et donc à moindre coût.

Besoin de conseils et d'un accompagnement personnalisés : prendre impérativement contact avec Didier Guinée, membre de l'association ACTIOM au 06 59 69 71 35 - didier.guinee@macommunemasante.com

Les RDV ont lieu chaque mardi matin à la Maison des familles Francisca Bouzigues (résidence Général-de-Gaulle, rue Jean Moulin).

Planning des permanences :

17 janvier - 14 février - 14 mars - 18 avril -16 mai - 20 juin - 18 juillet - 19 septembre - 17 octobre - 14 novembre - 19 décembre

Campagne de recensement

Chaque année, l'Insee tire au sort 8 % des adresses de chaque ville de plus de 10000 habitants pour déterminer sa population officielle.

Du 19 janvier au 25 février 2023, deux agents recenseurs se rendront auprès des adresses concernées (munis de leurs cartes officielles). Ils vous remettront vos identifiants pour effectuer cette démarche sur internet et vous donneront les indications nécessaires (si vous ne pouvez faire la démarche en ligne, l'agent recenseur vous fournira les documents papier).

De la qualité de ce recensement découlent de nombreux enjeux pour notre commune y compris la dotation de l'État. Merci par avance à ceux qui seront concernés de réserver le meilleur accueil à Mesdames Aude Escolano et Alexandra Fertat, chargées de ce recensement !

Aude Escolano et Alexandra Fertat

Enquête à destination des seniors

En ce début d'année, le CCAS va mettre en place un sondage à destination des Ambarésiens âgés de 60 ans et +.

Objectifs :

- Recenser les besoins en matière d'animations et services
- Connaître les difficultés rencontrées (déplacement, isolement)
- Recueillir les bonnes idées

Construction d'une brigade de gendarmerie

Image non-contractuelle

A l'automne, la commune a reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur pour la construction d'une brigade de gendarmerie (implantation parcellaire : entre 7500 m² et 1 hectare) intégrant : un espace d'accueil du public, un pôle judiciaire et 30 logements pour les militaires et leur famille.

Enjeux :

- avoir des locaux + adaptés ;
- renforcer notre sécurité ;
- offrir à nos gendarmes des conditions de travail et de vie optimales.

Budget & financement : 13 000 000€ (100% à charge du bailleur - Aquitanis)

La pose de la première pierre est prévue pour 2025.

Ouverture d'un second guichet de recueil des titres d'identité

Ambarès-et-Lagrave a obtenu l'accord de la préfecture pour l'ouverture d'un second dispositif de recueil des titres d'identité.
Le renfort de ce deuxième dispositif devrait permettre de fluidifier les grosses périodes de demandes de titres ainsi que les rendez-vous de remises. Les demandeurs doivent obligatoirement remplir leur pré-demande de passeport ou de carte d'identité sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-enligne

Les plannings de rendez-vous sont disponibles sur : **www.rendezvousonline.fr**

Rappel : les remises de titres se font exclusivement sur rendez-vous auprès du service Population/ Citoyenneté : 05-56-77-34-62 ou 64

Trier devient plus facile !

Désormais, tous les papiers et les emballages se trient dans toutes les communes de Bordeaux Métropole dont Ambarès-et-Lagrave.

Trier plus…

Désormais, tous les papiers et tous les emballages sont valorisés, quel que soit leur matériau (plastique, métal ou petits cartons). Capsule de café, pot de yaourt, barquette en polystyrène, sachet plastique… font partie de ces nouveaux venus, à jeter donc dans la poubelle de tri (bac vert ou vert et jaune), en vrac, vidés mais pas lavés.

… pour recycler plus…

Pourquoi cette évolution ? D'une part, pour faciliter votre quotidien avec des consignes de tri plus claires et ainsi éviter les erreurs. D'autre part, pour recycler un nombre plus important de déchets et réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets.

… et réduire nos déchets !

Ce geste, plus simple, contribue donc à économiser nos ressources naturelles tout en réduisant le poids des déchets jetés dans le bac noir qui, eux, ne sont pas recyclables à ce jour. Bien sûr, cette évolution ne doit pas nous faire oublier que le « meilleur » déchet est celui qui n'existe pas.

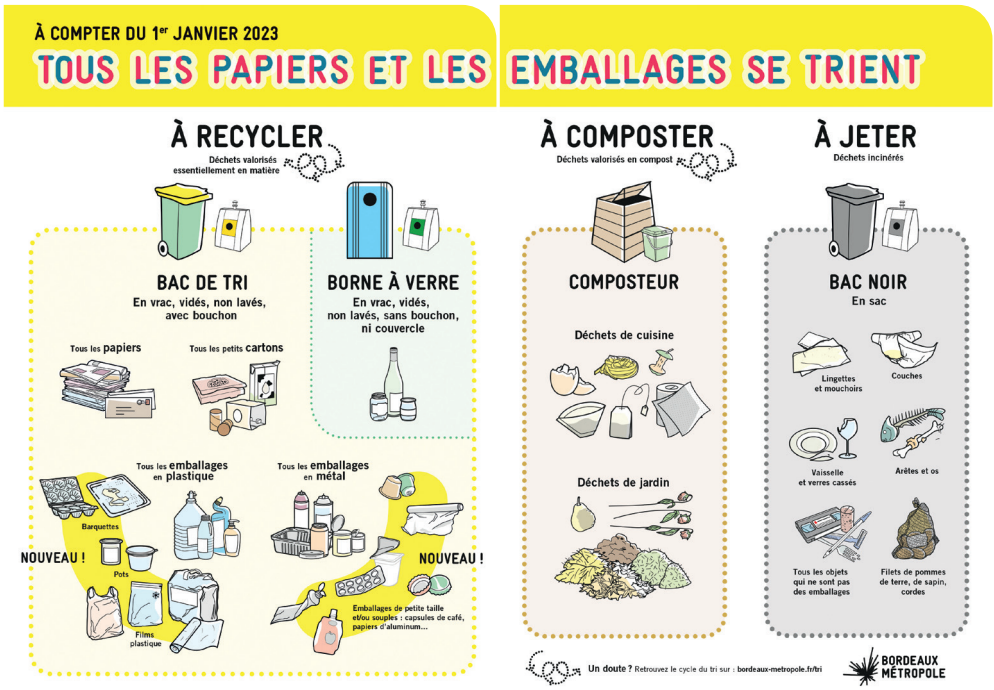

+ d'informations :
bordeaux-metropole.fr/dechets

Attention ! poubelle non rentrée 51€ amende encourue

Le bon usage pour tous :

- sortir les poubelles le soir, la veille de la collecte ;

- rentrer les bacs au maximum le soir juste après la collecte.

Rappel des jours de collecte

Pour les ordures ménagères résiduelles (bacs noirs) : **le mercredi entre 5h et 12h30.**
Pour les déchets recyclables (bacs verts) : **le jeudi.**
Si la collecte tombe un jour férié : elle est assurée pour les bacs noirs (à l'exception du 1er mai) mais pas pour les bacs verts.

Exception pour les habitants des résidences : Général-de-Gaulle (avenue Pierre Mendès France), Bel Air (avenue Bel Air), NATUR'L (23 bis rue Victor Hugo), Les Erables (impasse Barrus), Du Lac (rue Nelson Mandela).
Depuis le 1er janvier 2023, le nouveau jour de collecte des ordures ménagères est le mardi
(la fréquence de collecte et les modalités restent identiques).

PLAN DE SOBRIÉTÉ Energétique

Dans un contexte de crise énergétique, la Ville a pris des mesures immédiates approuvées à l'unanimité lors du conseil municipal du 7 novembre 2022 avec un objectif de 10% d'économies d'énergie sur l'ensemble des équipements publics.

Le maire a créé à l'automne dernier la commission de concertation « économie d'énergie » rassemblant 4 élus de la majorité, 2 élus de l'opposition et des agents de la Ville.

Leurs missions : proposer des mesures concrètes à court et moyen termes pour faire face à cette flambée des prix de l'énergie.

Elle est constituée de 3 groupes de travail thématiques (« Bâtiments publics », « Eclairage public », « Écogestes »), relatifs aux postes de dépenses les plus énergivores.

Outre les économies indispensables, la mise en place de ce plan de sobriété énergétique est primordiale sur plusieurs points :

- **lutter contre le changement climatique** devenu un enjeu prioritaire de santé publique ;
- **mieux gérer les ressources naturelles au quotidien** sans pour autant diminuer la qualité de services proposés aux Ambarésiens ;
- **moderniser progressivement les équipements** de la commune (ex. : généralisation de l'éclairage public avec des ampoules LED et détecteurs de présence, création d'îlots de fraicheur dans les écoles, poursuite de la rénovation thermique des bâtiments municipaux…).

A noter que la commission « économie d'énergie » se réunira à nouveau au printemps prochain pour faire un point sur les résultats. En fonction, les mesures de ce plan de sobriété énergétique pourront évoluer.

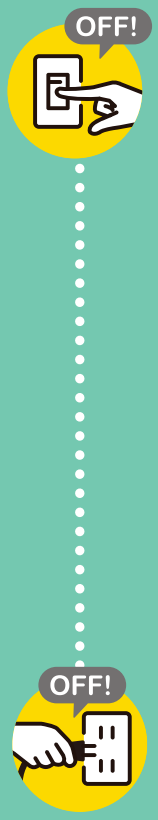

« Les tarifs des énergies explosent et notre Ville n'y échappe pas. Les factures en électricité et en chauffage vont être multipliées par 3 et cela risque de considérablement amputer les finances publiques. Ce plan doit permettre de compenser l'envol des dépenses pour stabiliser au maximum le budget de fonctionnement de la commune. ».

Justine Lafaye
8ème Adjointe au Maire
Évaluation, performance, prospective du service public, finances et marchés publics

OBJECTIF : 10% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
SUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

ÉCLAIRAGE PUBLIC

23H À 5H

Extinction progressive de l'éclairage public dans chaque quartier de 23h à 5h
Zone par zone en fonction du redéploiement des armoires de commande

Réduction de la période des illuminations de Noël
(2 mois à 3 semaines)

Diminution de l'intensité
des éclairages à LED et poursuite du changement progressif en LED total pour couvrir l'ensemble du territoire

BAISSE DU CHAUFFAGE

-1°C

-1°C dans tous les bâtiments chauffés par la Ville
(Exception : crèches, établissements Petite Enfance, Résidence autonomie, Dojo et vestiaires)

Arrêt du chauffage en période de vacances scolaires
(mise de toutes les installations en « hors gel »)

-1°C

Piscine municipale Alain Bernard : -1°C de la température
des bassins et de l'air & fermeture des jets de loisir (jeux ludiques)

« L'efficacité de ce plan de sobriété énergétique doit s'accompagner d'une contribution individuelle des agents de la Ville, de nos partenaires, des associations, des clubs…et également des Ambarésiens qui utilisent les locaux municipaux dans le cadre de leurs activités récréatives et sportives.

Cela passe par des gestes simples et quotidiens, qui semblent souvent anodins, mais qui ont leur importance et permettront de réaliser des économies financières non-négligeables ».

Frédéric Guibert
Directeur général des Services

ÉCOGESTES DU QUOTIDIEN

La Direction générale des services de la mairie a mis en place une campagne de communication interne intitulée « Les bonnes pratiques ».

Elle concerne les 260 agents de la Ville, premiers utilisateurs des bâtiments et équipements municipaux. Éclairage et appareils électriques, chauffage et climatisation, lavage vaisselle, linge….au total une trentaine d'écogestes à respecter ont été identifiés.

Pour une information efficace et un engagement immédiat de chaque employé communal, ces messages éco-responsables et citoyens ont été déclinés sous forme de guides de poche, d'affiches et de flyers.

Aménagements pour une mobilité responsable

La ville s'inscrit dans le « Schéma des mobilités » de Bordeaux métropole dont un des objectifs est de décarboner la mobilité. Pour ce faire, des aménagements sont prévus intégrant une forte dimension environnementale.

« Je trouvais injuste que la Ville soit écartée de ces moyens de transport. On a pu bénéficier de la manifestation d'intérêt lancée par Bordeaux métropole et déterminer ainsi les zones de pratique pour faciliter les déplacements de tous les Ambarésiens ».

Nordine Guendez
Maire d'Ambarès-et-Lagrave

Zones de bornes de recharge pour véhicules électriques

La mobilité est responsable de 40% des émissions de gaz à effets de serre et de 30% des consommations d'énergie sur notre territoire. Elle constitue donc un levier majeur de lutte contre le réchauffement climatique.

Pour cela, la commune souhaite mettre à disposition des usagers de véhicules à faibles émissions, un parc significatif de bornes de recharge.

Les travaux sont entièrement financés par la société Stations-e, 1er réseau national de stations électriques multi-services connectées.

Installées en début d'année, 3 « Stations-e » seront situées en centre-ville:

- **place du 19 mars 1962** (parking existant, sur le côté gauche et les 2 premières places près de la gare)
- **place de la République** (parking existant, les 2 premières places à droite et devant le Pôle Évasion)
- **place de la presqu'île** (parking existant, côté droit face à l'immeuble et les 2 premières places)

La prestation de rechargement est payante (5€ pour 1h de recharge).

Zones de transports en libre service :

Création de cinq zones :

- Rue du président Coty (devant école du Bourg)
- Piscine Alain Bernard
- Stade Lachaze
- Aux abords de la halte TER de La Gorp
- Pôle d'échange multimodal (PEM) de Lagrave

Les trois premières zones seront réalisées au 1er trimestre 2023.

Les travaux sont pris en charge par Bordeaux métropole qui a également choisis les 6 prestataires sur appel d'offre :

BIRD (vélo), PONY (vélo + trottinette), DOTT et TIER (trottinette), YEGO et E-DOG (scooter).

Composition de la flotte : 35 vélos, 29 trottinettes, 8 scooters

Fonctionnement : offre sur abonnement et/ou paiement à la minute selon le temps d'utilisation (en fonction des prestataires).

Halte TER de Lagrave : les travaux ont commencé

Outre des aménagements paysagers, seront crées 51 places de stationnement, 1 borne de recharge électrique, 1 box à vélo sécurisé (20 places). Pendant les travaux, l'accès à la Halte TER est ouvert et comprend une zone de stationnement avec des places provisoires.

Coût des travaux : 900.000€ (livraison 3e trimestre 2023)
Plan de financement :
Union européenne (FEDER) : 270 000 €
Région Nouvelle-Aquitaine : 135 000 €
Bordeaux Métropole : 481 250 €
Ville d'Ambarès et Lagrave : 13 750 € (soit 1,5% du montant des travaux)

Vie économique

Place Raoul Gazillon : un lieu en devenir pour la vie de quartier et les événements festifs de la Ville

Située sur l'avenue du chemin de la Vie, la place Raoul Gazillon va faire l'objet de nombreux aménagements durant les prochaines années. La municipalité souhaite que cet espace retrouve son attractivité d'antan en accueillant des événements phares de la commune.

L'enjeu est de taille : **rendre ce futur haut-lieu de fêtes le plus fonctionnel possible en assurant des conditions d'accueil optimales pour un large public et tout type de manifestation** (fête foraine, spectacle plein air, etc.)

Pour ce faire, la commune, maître d'ouvrage, a confiéles travaux à l'entreprise CMR, filiale du Groupe EXEDRA (coût des travaux : 554000€).

Les premières manifestations sont d'ores et déjà programmées.

Pour fêter l'arrivée du printemps et faire honneur à notre patrimoine gastronomique : la place accueillera les « marchés nocturnes » les jeudis 25 mai, 1er – 8 et 15 juin de 18h à 22h. Ces mini-marchés gourmands rassembleront des producteurs locaux dans une ambiance conviviale.

« C'est un projet complexe car ambitieux qui concerne la Place mais aussi la zone d'entrepôts autour. Il nous a fallu repenser entièrement l'aménagement. Ce chantier sera donc échelonné au fil des mois.

Outre les travaux de voirie, de réseaux prévus au dernier trimestre 2023, d'assainissement, de stationnement, d'aménagements à terme d'un square de quartier, nous avons pris en compte chaque spécificité et anticipé les besoins techniques pour faciliter l'installation des futurs organisateurs d'événements que ce soit une association, un club, un comité des fêtes, un prestataire privé… ».

Gérard Lagofun
3ème Adjoint au Maire
Urbanisme, habitat, transition énergétique, mobilités

« Pour défendre des valeurs, pour soutenir un ami qui lance sa boutique, un parent ou un voisin commerçant, ou tout simplement pour améliorer sa qualité de vie ou celle de ses enfants, chacun trouve sa raison d'acheter local.
Ensemble, soutenons nos commerces de proximité ».

Pierre-Emmanuel De Oliveira
Conseiller municipal délégué
Emploi, commerce de proximité, développement économique et digitalisation

2000 €

C'est le montant des cadeaux offerts par les commerçants ambarésiens dans le cadre de l'opération « Calendrier de l'Avent ». La Ville tient à remercier chaleureusement les gérants et artisans participants, pour leur confiance et leur générosité.
C'était « une première » et face au succès de cet événement, nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour une nouvelle édition !
Les commerçants intéressés pour participer au calendrier de l'Avent 2023 peuvent contacter la manager de commerce :

managercommerce@ambaresetlagrave.fr

Bienvenue aux nouveaux commerçants !

Forte de ses 16.753 habitants, de sa pluralité de ses commerces et entreprises, et de sa politique d'accompagnement et de soutien, Ambarès-et-Lagrave fait preuve d'une dynamique croissante ces derniers mois avec de nombreuses d'implantations.

Félicitations aux nouveaux venus :

Salons de coiffure : Espace K&L (53 avenue de la Libération), Intermédi Hair Coiffure (84 avenue de la liberté), Tarza Coif (rue du Président René Coty),

Restaurants « Comme en Italie » (51 Rue Edmont Faulat), « Amaya » (66 avenue de la Libération), Thalii Exotic Indian (3 place de la Presqu'île)

Maraîcher « Ambas Labas » (rue Sicard Drive),

Caviste « Vinéa45 » (51 Rue Edmond Faulat)

Supermarché « Asie Food » (avenue de la Libération).

Tabac « le chemin de la vie » (46 avenue du chemin de la vie - changement de propriétaire)

Petite enfance et éducation

Soutien aux parents d'élèves du collège contre le manque de moyens

Le 7 décembre dernier, le Maire et une partie de son équipe étaient présents devant le collège Claude Massé pour soutenir les parents d'élèves qui manifestaient pour protester contre le manque de moyens.

La municipalité a rappelé l'attachement de la Ville aux conditions matérielles nécessaires à la réussite des élèves :

- le remplacement des professeurs absents ;
- un établissement dimensionné aux effectifs à accueillir.

« Nous travaillons actuellement avec le Conseil Départemental pour amorcer des solutions permettant de répondre à l'accroissement des effectifs sur la Presqu'île d'Ambès ».

Vanessa Cerqueira
6ème Adjointe au Maire
Parcours éducatifs et jeunesse

Inauguration du 1er Dispositif d'Autorégulation de Gironde à l'école de La Gorp

L'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH Gironde) a ouvert le Dispositif d'AutoRégulation (DAR) à la rentrée scolaire 2022 faisant suite à l'appel à candidature organisé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'Education Nationale. Il consiste à accueillir des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) dans une classe « ordinaire » et de leur apprendre à s'autoréguler. Le développement de l'école inclusive est un engagement fort de l'équipe municipale : une signature de convention a inauguré cette expérimentation à l'école élémentaire de La Gorp.

Deux élèves ont ainsi intégré le DAR avec pour objectif le développement de leur autonomie dans leurs apprentissages et leur socialisation. **Une équipe de professionnels (éducatrice spécialisée, psychologue, ergothérapeute...) collabore au quotidien avec l'équipe enseignante.** Un véritable soutien pour les enfants avec TSA mais également pour l'ensemble des autres élèves de l'école. « Au départ nous étions dubitatifs : cette nouvelle méthode allait-elle s'adapter également aux élèves qui ne relèvent pas de troubles du spectre de l'autisme ? Les doutes se sont très vite dissipés. En 3 mois d'expérimentation, l'intégration est parfaite. » souligne Valérie Gonçalves, Directrice de l'école La Gorp.

06/12 : Signatrure de la convention avec l'équipe municipale, l'APAJH Gironde, les responsables de l'ARS et l'Education nationale.

Inscriptions scolaires 2023 – 2024 du 16 janvier au 3 mars

Il est très important de respecter les dates d'inscription : elles permettent d'envisager au plus juste le nombre de classes pour l'année 2023-2024 et par conséquent de donner aux enfants les meilleures conditions d'enseignement possibles.
Documents à fournir :
- le livret de famille ;
- un justificatif de domicile.

Renseignements : 05 56 77 34 77
enfancejeunesse@ambaresetlagrave.fr

Des accueils occasionnels proposés par le Service d'Accueil Familial (SAF)

À compter de janvier, la commune propose la mise en place de gardes ponctuelles pour les enfants non-scolarisés âgés de 10 semaines à 3 ans : les mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 17h00 chez une assistante maternelle du SAF.

Renseignements pour les parents intéressés auprès de la Maison de la Petite Enfance : 05 57 77 52 80

Démocratie continue

Budgets participatifs :

une votation citoyenne pour élire vos 10 projets préférés

L'été dernier, la Ville lançait son premier budget participatif, l'occasion de donner à chacun d'entre vous la possibilité de s'investir auprès de son quartier ou de la commune.
La municipalité a ainsi reçu près d'une soixantaine de dossiers détaillant des idées relatives à l'animation de quartiers, au cadre de vie, à l'écologie, à la santé, à l'insertion, à la prévention, à la solidarité, etc.

Chaque projet a fait l'objet d'une étude de faisabilité technique par les services de la mairie. Sur cette base, une commission extra-municipale s'est réunie fin 2022 pour exprimer un avis d'opportunité et affiner la sélection. 28 projets sont proposés à une votation citoyenne.

Au 1er trimestre 2023 : chaque Ambarésien sera consulté pour élire ses trois projets préférés. Les 10 projets ayant comptabilisé le plus de voix seront réalisés dans le courant de l'année.

Pour rappel, une enveloppe globale de 80.000€ est dédiée à la réalisation des projets retenus.

Création du skatepark - parc Midsomer Norton

Image non-contractuelle

A l'automne dernier, le choix du lieu d'implantation du skatepark de la Ville était soumis à la votation citoyenne. Résultat : 64% en faveur du parc Midsomer-Norton (36% pour la proposition rue V. Hugo). Dans la foulée, une réunion de concertation entre le maître d'œuvre (Hall 4 & Cie), les futurs usagers, les parents d'élèves, les riverains concernés et les agents de la Ville était organisée.

Un recensement des besoins et des attentes de chacun était établi permettant aux services municipaux de fournir une feuille de route du projet au maître d'œuvre. Superficie de l'aire d'accueil, sécurité, nuisances, choix du revêtement, traitement paysager, technicité des modules de glisse (pour chaque niveau et typologie de *rider* – trottinette, skate, roller) … de nombreux échanges, variés et constructifs, autour de la table du Conseil.

Prochaines étapes du projet skatepark

1er trimestre 2023

1 - étude géologique et topographique du lieu par le maître d'œuvre (Hall 4 et Cie)

2 - remise du rapport d'étude préliminaire par Hall 4 et Cie : ce document répertorie l'ensemble des enjeux du projet (sur la base de tous les éléments de la feuille de route)

3 - la ville organise une nouvelle réunion de concertation où le maître d'œuvre présentera une esquisse du futur skatepark

« Cette réunion nous a permis d'aller au-delà du projet de construction d'un simple équipement sportif. Au fil des discussions avec tous les Ambarésiens présents, notre ambition commune d'en faire un lieu de d'apprentissage social et un point de rencontre intergénérationnel phare de la Ville s'est confirmée. ».

Alain Casaurang
1er Adjoint au Maire
Démocratie locale, vie de quartiers, gouvernance partagée, communication et culture

Projet ZAC A « Le cœur de ville se dessine avec vous » : toujours + de rencontres en 2023

2022 a été jalonnée par de nombreuses réunions publiques avec l'équipe municipale, les agents de la Ville et les partenaires (Bordeaux métropole, Aquitanis...), en charge de ce projet ambitieux pour notre commune.

Plus de 500 Ambarésiens y participent régulièrement. De nombreux ateliers thématiques ont également été organisés où chacun a pu donner son avis : le devenir de l'entrepôt Albert, la redynamisation des commerces du centre-ville, l'intégration des mobilités douces (pistes cyclables, voies piétonnes…).

Stand « Nacelle » de l'équipe projet à la rencontre des Ambarésiens - Pôle culturel Évasion (17-18 nov. 2022)

A VOS AGENDAS !

Dès le début d'année, de nouveaux ateliers participatifs (ouverts à tous !) seront organisés avec notamment une séance spéciale dédiée à la co-conception du « plan guide », document mentionnant les intentions et les orientations définies conjointement lors des différents groupes de travail.

Mars 2023 : présentation du plan guide en réunion publique

Printemps 2023 : organisation de balades urbaines et marches biodiversité dans le centre-ville et dans le parc du Guâ pour nourrir la réflexion et dessiner ensemble une vision commune des futurs aménagements.

Consultations citoyennes du 1er trimestre 2023

Donnez votre avis !

Zone à faibles émissions sur l'intra-rocade

D'ici le 1er janvier 2025, Bordeaux Métropole s'engage à mettre en place une zone à faibles émissions (ZFE) sur le périmètre de l'intra-rocade. L'objectif est de réduire la pollution due au trafic routier qui est un enjeu de santé publique majeur. Renseignements : bordeaux-metropole.fr/ZFE

Réunion publique - 6 mars à 18h30 - Pôle culturel Évasion

Projet de renouvellement urbain du quartier Bel Air

Construit dans les années 1960, il est le plus ancien ensemble d'habitat social de la ville. La résidence se compose de 182 logements. La Cité Bel Air va faire l'objet d'une réhabilitation permettant de reconnecter ce quartier à un environnement dans l'air du temps.

Réunion publique - xxxxxxxxxx - Pôle culturel Évasion

Expérimentation de la rue Pasteur

La rue Pasteur fait l'objet d'une expérimentation de 6 mois consistant à aménager une zone de rencontre sur l'ensemble du linéaire de la rue. Objectif: renforcer la cohabitation entre les différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes et transports en commun). Chaque habitant du quartier a reçu un courrier du maire pour se prononcer sur la poursuite ou l'arrêt de ces aménagements

Votation jusqu'au 31 janvier 2023

Et ne manquez pas les échéances du projet ZAC A, de la création du skatepark et des budgets participatifs (cf.articles p11)

Conseils de Quartiers

Des référents à votre écoute !

DAVID BARRIÈRE
RÉFÉRENT DU QUARTIER 1
david.barriere@ambaresetlagrave.fr

PHILIPPE DELAUNAY
RÉFÉRENT DU QUARTIER 2
philippe.delaunay@ambaresetlagrave.fr

MARIANE RICHARD
RÉFÉRENTE DU QUARTIER 4
mariane.richard@ambaresetlagrave.fr

JEAN-PHILIPPE RODRIGUEZ
RÉFÉRENT DU QUARTIER 3
jp.rodriguez@ambaresetlagrave.fr

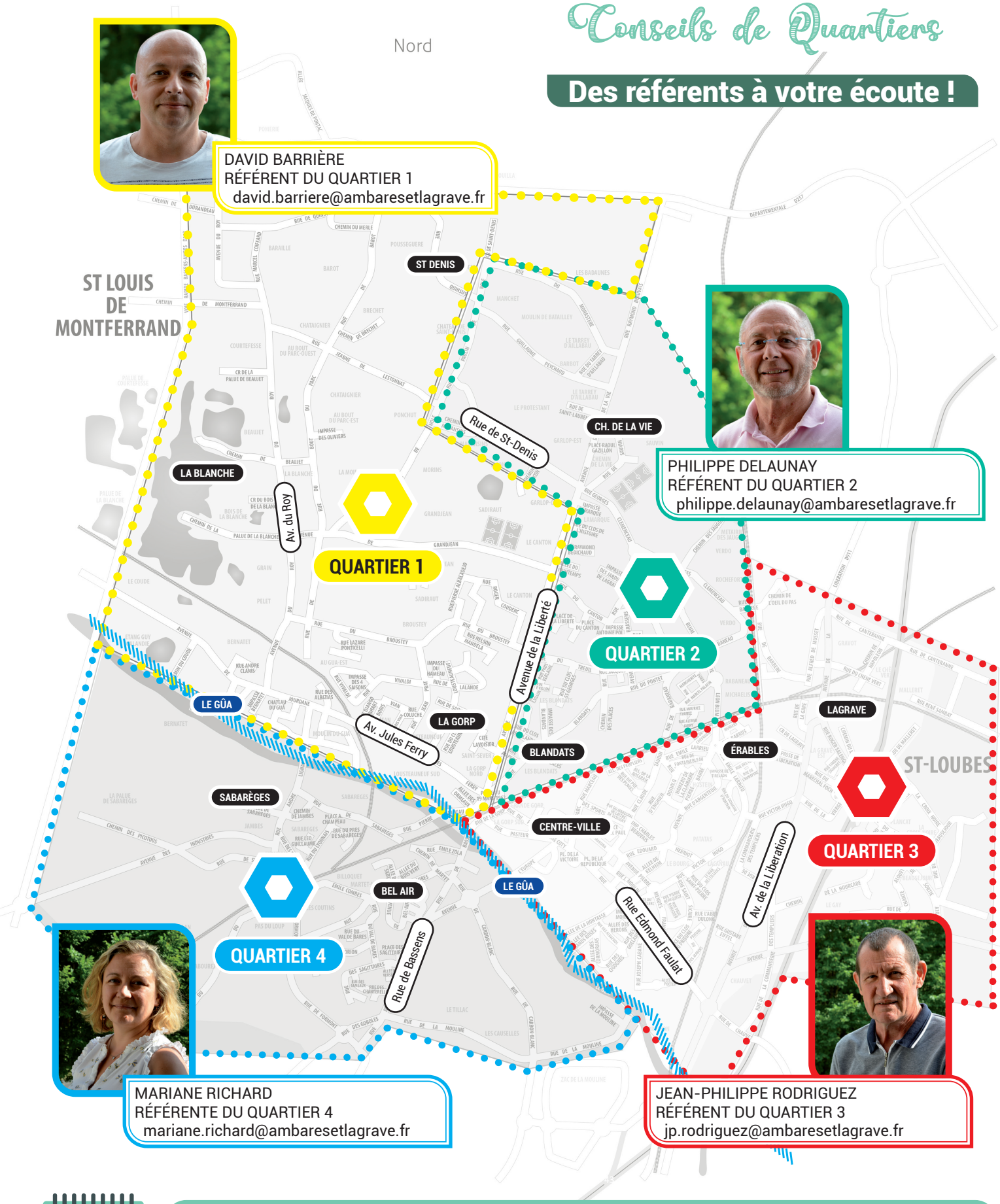

Les prochains conseils de quartiers se tiendront :

Mardi 9 mai : QUARTIER 4 - Mardi 23 mai : QUARTIER 3 - Mercredi 7 juin : QUARTIER 2 - Mardi 13 juin : QUARTIER 1

Une invitation sera envoyée directement à votre domicile pour y participer.

Loisirs

« Le roller est un sport particulièrement accessible, qu'il est possible de le pratiquer dès l'âge de 4 ans. Cette discipline permet de développer la motricité et d'acquérir plusieurs compétences essentielles comme : se diriger, se propulser, se retourner, s'équilibrer et s'arrêter ».

Inès Fernandez
AS Ambarès Section Roller

Passionnés de glisse : rejoignez Inès à la section roller de l'AS Ambarès

Originaire de la région parisienne, Inès Fernandez a posé ses valises (...et ses rollers), l'été dernier à Ambarès-et-Lagrave. À tout juste 18 ans, son CV est déjà bien rempli : titulaire du diplôme d'arbitre de roller-hockey et du Brevet d'Instructeur Fédéral (BIF), elle devient aide moniteur au sein du Club de Roller Hockey « Les Bourrins » de Maisons-Laffitte (78). Forte de ces 5 années spécialisées dans l'encadrement, elle complète son expérience en s'impliquant dans l'organisation d'événements au sein de son club.

Inès pratique le roller en ligne depuis l'âge de 6 ans. En s'installant sur la commune, c'est tout naturellement qu'elle sollicite club Omnisports avec pour ambition de créer une section Roller. Soutenu par le Comité Départemental de Roller et Skateboard de la Gironde, son projet séduit l'équipe de l'ASA. Cette activité est inédite sur la Rive-Droite bordelaise et représente une réelle opportunité pour notre territoire.

Le début d'une nouvelle aventure ludique, sportive et conviviale !

Envie de goûter aux joies de la glisse ?

Les cours sont ouverts aux 4-15 ans. Vendredi de 19h30 à 20h45 (niveau intermédiaire) / Samedi de 10h30 à 11h45 (niveau débutant). Lieu de pratique : gymnase Rosa Bonheur.

Cotisation annuelle : 105€ par enfant.

Renseignements : Inès Fernandez, présidente de la section Roller (roller@asambares.fr ou 07.68.11.68.51)

Avis aux férus d'histoire !

Les Archives de Bordeaux Métropole conservent plus de 18 km de documents de toutes natures (registres, plans, gravures, photographies, enregistrements sonores, films... - du Moyen Âge à nos jours. Elles en assurent la conservation, le tri, le classement.

Depuis le 1er janvier 2019, les fonds de la Ville ont rejoint les archives publiques d'autres communes de la métropole. Ils retracent leur organisation et leur administration, la comptabilité et le cadastre, les bâtiments municipaux, l'urbanisme , les travaux publics, les affaires militaires, la population, la police municipale, les élections...

À cela s'ajoutent de très nombreuses archives d'origine privée et plus de 150 000 iconographies. Des documents exceptionnels consultables à l'Hôtel des Archives métropolitaines. L'accès aux documents se fait après inscription sur présentation d'une pièce d'identité officielle.
Hôtel des archives métropolitaines : Parvis des Archives 33100 Bordeaux

L'état civil de la commune numérisé est consultable en ligne. **bordeaux-metropole.fr**
Il concerne les registres paroissiaux et d'état civil de plus de 100 ans de date :

- les registres paroissiaux de Notre-Dame de Lagrave et Saint-Pierre d'Ambarès, 1700-1792
- les registres de naissance, 1793-1917
- les registres de mariage, 1793-1917
- les registres de décès, 1793-1917

Saison culturelle 2023 : demandez le programme !

Cette année encore, les équipes du Pôle culturel Évasion, du Centre socio-culturel Danielle-Mitterrand, de la bibliothèque François-Mitterrand et les agents du service de la Vie locale et associative (en lien avec leurs nombreux partenaires) vous ont concocté une nouvelle programmation culturelle et festive pour tous les goûts et tous les âges !

Pour vous procurer le guide des animations de janvier à juin, RDV dans tous les lieux culturels de la Ville (libre-service) ou sur le site internet ou ici en flashant le QR code !

Expression politique

GROUPE MAJORITAIRE - NOTRE PARTI PRIS, C'EST VOUS

2023 ! Il est plus que jamais nécessaire de porter un regard global et singulier sur le monde qui nous entoure.

Les incendies de cet été, aggravés par les canicules, puis la douceur de cet automne et du début de l'hiver, nous montrent à quel point nous sommes vulnérables face au dérèglement climatique.

Parallèlement, depuis l'ouverture à la concurrence, les prix de l'énergie connaissent une hausse inédite accentuée par la guerre en Ukraine.

Exposées à l'envolée des prix de l'énergie, les collectivités sont contraintes de renoncer à des investissements nécessaires au dynamisme local, à la transition énergétique et écologique. Alors il n'y a qu'une alternative : augmenter les impôts ou diminuer la qualité du service public. Dans tous les cas, quels que soient les choix, les conséquences sont désastreuses pour la population et les premières victimes sont les plus précaires.

Pourtant, l'Etat et le Gouvernement sont sourds et le Président poursuit les incantations sans donner le moindre moyen supplémentaire aux acteurs de terrain, voire en revenant sur des engagements de financement.

La politique pragmatique du groupe majoritaire veut malgré tout aller de l'avant en donnant la parole aux Ambarésiens, en pensant des économies d'énergie dans toutes les nouvelles constructions, en contribuant à la solidarité sociale et à la réduction des inégalités de territoire, en conduisant une politique ambitieuse autour des mobilités, de l'habitat et des loisirs.

Notre politique est tournée vers la jeunesse et les familles : nous réaménagerons le parc Midsomer-Norton en y intégrant un skate-park ; elle est aussi tournée vers les quartiers et la sécurité : nous lancerons la réhabilitation de la Place Raoul-Gazillon, au Chemin de la vie, nous élargirons la vidéoprotection. Cette volonté de proximité, déjà mise en œuvre grâce aux conseils de quartiers et aux budgets participatifs, se poursuivra en intensifiant le maillage de la ville, en implantant des permanences de services publics dans les quartiers, au plus près des Ambarésiens.

Contrainte, mais ambitieuse, l'année 2023 sera pleine et active au service du bien commun. Belle année à vous !

GROUPE OPPOSITION - AVANCER ENSEMBLE POUR AMBARÈS-ET-LAGRAVE

PAS DE CHAUFFAGE : en novembre 2022, il faisait froid dans plusieurs de nos écoles, la faute à des chaudières en panne.

GROUPE OPPOSITION - UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOTRE VILLE

Ambarésiennes, Ambarésiens,
Notre groupe vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023. Nous sommes toujours à votre écoute pour soumettre vos propositions et besoins au groupe majoritaire. Nous resterons attentifs aux futurs projets. Bien à vous
Christophe Lacoste - Un nouveau souffle pour notre ville

GROUPE OPPOSITION - UN NOUVEL AVENIR POUR AMBARÈS-ET-LAGRAVE

Notre groupe vous souhaite tous ses meilleurs vœux de santé, de prospérité pour vous et vos proches pour cette nouvelle année 2023.

GROUPE OPPOSITION - AMBARÉSIEN, AMBARÉSIENNE, AVEC VOUS AUTREMENT

Expression non remise

GROUPE OPPOSITION - REDYNAMISER AMBARÈS

En raison d'une situation géopolitique complexe, notre ville endettée, va connaître de nouvelles difficultés. Après tant de mandats socialistes, aux dépenses pas toujours réfléchies, Ambarès doit subir une cure de sobriété, bien tardive. Un skatepark, vraiment?

Ambarès & Lagrave

NORDINE GUENDEZ
MAIRE D'AMBARÈS-ET-LAGRAVE

ET L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS

MEILLEURS VOEUX 2023

FAISONS
FLEURIR
VOS
idées